



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 7, 8 et 9). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I. orientation

Mathématiques

Année académique 2020-2021

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. ¹

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. ²

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. ³

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. ⁴

¹ Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.

² Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.

³ Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.

⁴ Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement : Bachelier A.E.S.I. en Mathématiques

Secteur : Sciences humaines et sociales

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Président du jury : La Direction de Département

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Implantation : Les Rivageois, Liège

Secrétaire du jury : Madame Cécile Tondu

Objectifs

Cette formation vous permettra de :

- consolider vos connaissances scientifiques ;
- développer vos aptitudes à la conception, la mise en œuvre et l'analyse de toutes les situations d'enseignement ;
- vous préparer à utiliser au mieux les différents outils ou supports d'enseignement et à imaginer vous-mêmes des méthodes variées.

La formation sera enrichie d'activités d'intégration professionnelle durant lesquelles vous aurez l'occasion, dès la première année et de manière progressive, de vous sensibiliser et de vous former, tant à la Haute École que sur le terrain, aux pratiques pédagogiques.

Après une première phase d'initiation et d'immersion dans les classes du secondaire, vous participerez notamment à des séquences de remédiation et de pratiques de leçons, complétées, en fin de formation, par des échanges avec différents partenaires de l'enseignement.

Qualités requises

Curiosité, esprit de recherche, esprit critique, esprit pratique, esprit d'observation, d'analyse et de synthèse, rigueur dans le raisonnement sont autant d'atouts indispensables pour mener à bien des études d'AESI en mathématique.

Débouchés

Enseignant :

- dans les 2 premiers degrés de l'enseignement secondaire général ou technique de tous les réseaux de l'enseignement de Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- dans les 6 années de l'enseignement professionnel ;
- dans l'enseignement spécialisé ;
- dans l'enseignement de promotion sociale, PME, HR (horaire réduit), CEFA,... ;
- à l'étranger via certains organismes (AGCD, APEF, VOLENS) ;
- en cours privés.

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>AFP-1</u>	10	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
<u>Stages-1</u>	4	Stages pédagogiques (2 semaines)	60	Q1+Q2
<u>ML-1</u>	4	Maîtrise orale et écrite de la langue française	54	Q1+Q2
<u>PGEN</u>	2	Pédagogie générale	24	Q1
<u>IDE</u>	1	Identité de l'enseignant	12	Q1
<u>PDEV-1</u>	2	Psychologie du développement [A]	24	Q1
<u>PHILO</u>	2	Philosophie et histoire des religions [A]	24	Q1
<u>MATH-1a</u> [prér. Stages-2]	12	Formation mathématique de base : Algèbre	34	Q1
		Formation mathématique de base : Arithmétique	34	
		Formation mathématique de base : Géométrie	34	
		Formation mathématique de base : Logique	34	
<u>ALGO-1</u>	2	Algorithmique et utilisation des calculatrices et de logiciels	24	Q1
<u>DOENS</u>	1	Dossier de l'enseignant	12	Q2
<u>PAPP-1</u>	2	Psychologie des apprentissages [A]	24	Q2
<u>PREL</u>	2	Psychologie de la relation et de la communication [A]	24	Q2
<u>IR</u>	1	Initiation à la recherche	14	Q2
<u>ATDC</u>	1	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	14	Q2
<u>MATH-1b</u> [prér. Stages-2]	12	Formation mathématique de base : Algèbre	40	Q2
		Formation mathématique de base : Arithmétique	40	
		Formation mathématique de base : Géométrie	56	
<u>PHYS-1</u>	2	Éléments de physique	24	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs :

1^{er} quadrimestre

2^e quadrimestre

Corequis Bloc 2 : AFP-2 + Stages-2

Corequis Bloc 3 : Stages/AFP + DIFF + EPP

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>AFP-2</u>	8	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
<u>Stages-2</u> [prér. Stages/AFP]	10	Stages pédagogiques (4 semaines)	120	Q1+Q2
<u>ML-2</u>	2	Maîtrise orale et écrite de la langue française	24	Q1+Q2
<u>OEE</u>	2	Ouverture de l'école sur l'extérieur	15	Q1+Q2
<u>MATH-2</u>	16	Formation mathématique de base : Analyse	72	Q1+Q2
		Formation mathématique de base : Géométrie	108	
<u>PAPP-2</u>	2	Psychologie des apprentissages	24	Q1
<u>EAPP</u>	2	Évaluation des apprentissages	24	Q1
<u>PDEV-2</u>	2	Psychologie du développement	24	Q1
<u>APDC</u>	1	Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	14	Q1
<u>FLES</u>	1	Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	Q1
<u>PHYS-2</u>	4	Éléments de physique	48	Q1
<u>GGEO</u>	2	Technique de gestion de groupes et expression orale	24	Q2
<u>DÉONTO</u>	1	Déontologie de la profession	14	Q2
<u>MéTIC-2</u>	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2
<u>ALGO-2</u>	2	Algorithmique et utilisation des calculatrices et de logiciels	24	Q2
<u>TNUM-2</u>	3	Traitement numérique de données / Probabilités et statistiques	36	Q2

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>Stages/AFP</u>	20	Stages pédagogiques (10 semaines) et Ateliers de formation professionnelle	360	Q1+Q2
<u>DIFF</u>	2	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	Q1+Q2
<u>IAC</u>	2	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	28	Q1+Q2
<u>MATH-3</u>	9	Formation mathématique de base, y compris sa didactique : Algèbre linéaire, Analyse, Nombres complexes, Trigonométrie	135	Q1+Q2
		Formation mathématique de base : Algorithmique et utilisation des calculatrices et de logiciels	15	
<u>TFE</u>	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
<u>SOPOED</u>	2	Sociologie et politique de l'éducation [A]	24	Q1
<u>NEUTR</u>	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q1
<u>ÉPIST</u>	1	Notions d'épistémologie des disciplines	14	Q1
<u>TNUM-3</u>	2	Traitement numérique des données / Probabilités et Statistiques	36	Q1
<u>EPP</u>	1	Élaboration du projet professionnel	14	Q2
<u>COPE</u>	2	Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	24	Q2
<u>MÉTIC-3</u>	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2

Volume en Crédits : 10 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : AFP-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : charlotte.regnier@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Si l'on s'en réfère à la circulaire relative à la réforme de la formation des enseignants (juin 2001), l'objectif particulier des AFP, inscrits en amont et en aval des stages, est de « placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double : faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel d'une part et faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée d'autre part. »

CONTENU DE L'UE

Les « AFP » proposent aux futurs enseignants un ensemble d'activités suivantes :

- Programmes et matières;
- Exercices de Math;
- Préparations de leçons;
- Initiation aux tablettes;
- Présentations de leçons;
- Présentations d'outils;
- Travail sur la BD;

- Préparations d'outils;
- Travail sur TBI et TN;
- Présentations des outils construits;
- Présentation de leçons du bloc 3;
- Gestion de classe

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents officiels (socles, référentiels et programmes)
Ouvrages conseillés en AFP

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-1				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

La présence aux AFP est obligatoire et tout manquement sera pris en compte.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : 4 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Stages-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : cecile.tondu@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- faire la preuve de sa maîtrise de la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.
- concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.
- planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.
- porter un regard réflexif sur sa pratique.

CONTENU DE L'UE

A l'instar des AFP, les stages permettent eux aussi d'ancrer la réflexion théorique dans la pratique et d'entrer progressivement dans la profession.

Deux semaines de stage, l'une au premier quadrimestre ; celle-ci est prévue dans le cadre d'une sensibilisation, elle a également pour but d'affirmer ou de réfuter le choix de l'étudiant qui devra y prêter au moins 18 heures d'observation. La seconde au 2^{ème} quadrimestre permet à l'étudiant de s'essayer dans sa discipline, il devra prêter au moins 5 leçons avec le maître de stage. De manière générale, elles permettent aux futurs enseignants de découvrir progressivement le milieu scolaire dans le réseau officiel uniquement. Cette première année sera consacrée à l'enseignement général.

La préparation à cette première pratique du métier est réalisée dans le cadre des AFP et encadrée par les professeurs de discipline, les psychopédagogues, les maîtres de formation pratique et les maîtres de stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents de stages

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra ☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☐ Travaux en autonomie ☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-1				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, les deux semaines de stage, tant en ce qui concerne celui de « *Sensibilisation au milieu professionnel* » que celui d'« *Observation participante* », peuvent faire l'objet de reports au calendrier académique (par exemple, lors de la semaine dite 'blanche' de janvier), avec l'autorisation formelle et explicite du Professeur responsable des stages. En outre, au niveau des consignes de prestation, et selon les circonstances, un addendum aux attentes relatives à la rédaction du rapport de stage (pour le premier et/ou le second quadrimestre), basé sur une adaptation du dispositif de terrain mis en place, pourrait être communiqué par la/le Référent(e) AFP-Stage de la Section.

Volume en Crédits : 4 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : ML-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : julie.hirt@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- ⇒ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession c'est à dire : maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif; utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal; adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

La Maîtrise de la langue française, dont le cours est complémentaire aux Ateliers de Formation Professionnelle, participera à préparer les séances de « micro-leçons » prestées dans le cadre des activités pratiques internes à la Haute École, les stages participatifs (MLO) et la rédaction des rapports de stage et travaux écrits auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE) ; et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire complètera la formation au sein de cette UE, en groupes-classes, afin de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage ; - justifier l'orthographe des mots d'un énoncé en se référant aux règles grammaticales ;
- rédiger des écrits de différents genres dans un style adapté ;
- utiliser un vocabulaire riche ;
- mettre en œuvre les règles de la ponctuation de base ;
- adopter un registre de langue correspondant à la situation de communication ;
- mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (voix, respiration, posture, regard, gestes) ;
- utiliser un vocabulaire adéquat et mettre en œuvre les règles de la syntaxe orale ;
- structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication.
- utiliser les ressources informatiques à sa disposition sur les plateformes Teams, Padlet et se former en autonomie lors des cours en EAD

CONTENU DE L'UE

- Révision des principales règles d'orthographe grammaticale
- Vocabulaire
- Dictées
- Production d'écrits
- Maîtrise de la langue orale

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- ☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte. Waterloo : Wolters-Plantyn.

Chartrand, S., Aubin, D., Blain, R., & Simard C. (1999). Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui. Montréal : Graficor (Chenelière Education).

Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). Grammaire de base. Bruxelles : De Boeck.

Dumortier, J-L., Dispy, M. & Van Beveren, J. (2013). Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Namur : Presses universitaires. Perrier,

J. & Chauvel, D. (2003). La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle., Paris: Ed. Retz.

Le travail en E-Learning et l'enseignement à distance via Teams et Padlet seront complémentaires au syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	20 %			(20 %)	60 %	20 %	Report	60 %	20 %

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Q1 consiste en une interrogation dispensatoire d'une partie de la matière qui pourra être représentée en Juin si la note est inférieure à 10/20.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la remise d'un travail écrit qui tiendra lieu d'examen.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PGEN	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : cecile.tondu@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- * Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence ;
- * S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ;
- * Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel ;
- * Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ;
- * S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ;
- * Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ;
- * Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie ;
- * Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ;
- * Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ;
- * Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage ;
- * Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages ;
- * Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

CONTENU DE L'UE

Le cours de pédagogie générale s'adresse à des étudiants qui amorcent une formation d'enseignants et qui ont, des concepts pédagogiques, une représentation issue de leur expérience d'élèves du secondaire. Ce cours aborde ces concepts en les insérant dans différentes questions qui font sens pour tout enseignant, en vue notamment de la préparation de séquences de leçons et de la conduite d'une classe. A savoir :

- Définir les objectifs de l'éducation
- Pédagogie de maîtrise
- L'apprenant, le savoir et le formateur
- La motivation
- D'utiles distinctions
- Les activités intellectuelles
- Description des styles d'enseignement de base

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant devra faire la preuve de sa connaissance et de sa compréhension des notions pédagogiques abordées qui seront, par la suite, approfondies (en terme de savoir ou de savoir-faire) dans le cadre d'autres cours et des AIP. Cette connaissance et cette compréhension devraient permettre au futur enseignant de justifier les choix méthodologiques posés pour une séquence d'enseignement-apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BLOOM B.S. : « Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires », Éd. Labor, Bruxelles ; Éd. Nathan, Paris, 1979.

CRAHAY M. : « L'art et la science de l'enseignement », Éd. Labor 1986.

DECROLY O. : « Le développement du langage parlé chez l'enfant. », P.U.F., 1930.

DE LANDSHEERE G. & V. : « Définir les objectifs de l'éducation. », G. Thone, Liège, 1984.
 DE LANDSHEERE G. : « Dictionnaire de l'éducation et de la recherche en éducation. », P.U.F., Paris, 1979.
 DE LANDSHEERE G. : « Introduction à la recherche en éducation. », Éd. Thone, Liège, 5ème éd., 1982
 DE LANDSHEERE G. : « L'évaluation continue et examen » Précis de docimologie, Ed. Labor, 1980.
 FOURGADE R. : « Pour une pédagogie dynamique. », Éd. E.S.F., 1972.
 GROOTAERS D. : « La condition scolaire et l'échec. », Lacroix, Bruxelles, 1980.
 GROOTAERS D. : « Les chemins de la pédagogie. », Chronique sociale, 1994.
 HOUSSAYE J. : « Quinze pédagogues. », Armand Colin, 1995.
 HUSEN T. : « L'école en question. », Mardaga, 1979.
 LECLERCQ D. : « La conception des questions à choix multiple. », Ed. Labor, 1986.
 LAROUSSE : « Dictionnaire de la psychologie. », France Loisir, Paris, 1993.
 REUCHLIN M. : « Psychologie. », P.U.F., 1979.
 ROOSEN A. : « L'école malade de l'échec. », éd. Université, Bruxelles, 1991.
 HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2018-2019 Page 13 Profil d'enseignement de la
 Section : Normale Secondaire – Mathématiques
 TILMAN F et GROOTAERS D. : « Les chemins de la pédagogie. », 1994, Vie Ouvrière, Bruxelles.
 ESSAI (Castelain, Delhez, Jadot, Lenoble, Vaes, Van den Hove) : « L'éluctable métamorphose. », Essai sur la démarche
 Vander, Bruxelles, 1971.
 Article : M.J. Remigny « Le conflit sociocognitif. », In « La pédagogie. », E.S.F., Paris, 1993.
 Différents sites internet
 www.google.be

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PGEN			100 %			100 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Dans la situation actuelle, l'examen se déroulera en ligne (Teams) avec un ordre de passage organisé avec les étudiants.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : IDE	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : cecile.tondu@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de...

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

CONTENU DE L'UE

Le cours d'identité de l'enseignant poursuit un double objectif. Il a d'abord pour but de confronter les représentations que l'étudiant a du métier d'enseignant à celles de ses condisciples, à des documents officiels qui régissent la profession et aux théoriciens qui tentent de définir les contours du métier d'un point de vue sociologique, psychologique et pédagogique. Par la suite et sur la base de ce premier travail de réflexion, le cours vise à définir et à

comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant, les compétences indispensables pour enseigner et les tâches dans et en dehors de la classe.

La prise de connaissance de travaux, de textes, de BD..., mettant en évidence que la façon de procéder et d'être des enseignants vont déterminer non seulement la participation des apprentissages mais aussi la nature des processus mentaux utilisés pour l'apprentissage.

Liste des items relatifs à l'éducation

Quelques phrases de réflexion

Texte de Philippe Perrenoud

L'identité sociale

Modèle d'analyse de l'activité de l'enseignant

Les compétences

Exercices sur l'identité

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Décret "missions"

Différents textes de Perrenoud

Les 7 compétences

BD

Images de représentation

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
☐ Travaux en autonomie	☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Ateliers, travaux de groupe	☒ Autre (PP et film)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IDE			100 %			100 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En fonction de la situation, l'examen se déroulera en oral sur « Teams » un ordre de passage sera organisé avec les étudiants.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PDEV-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : valerie.segond@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle Mettre en question ses connaissances et ses pratiques Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

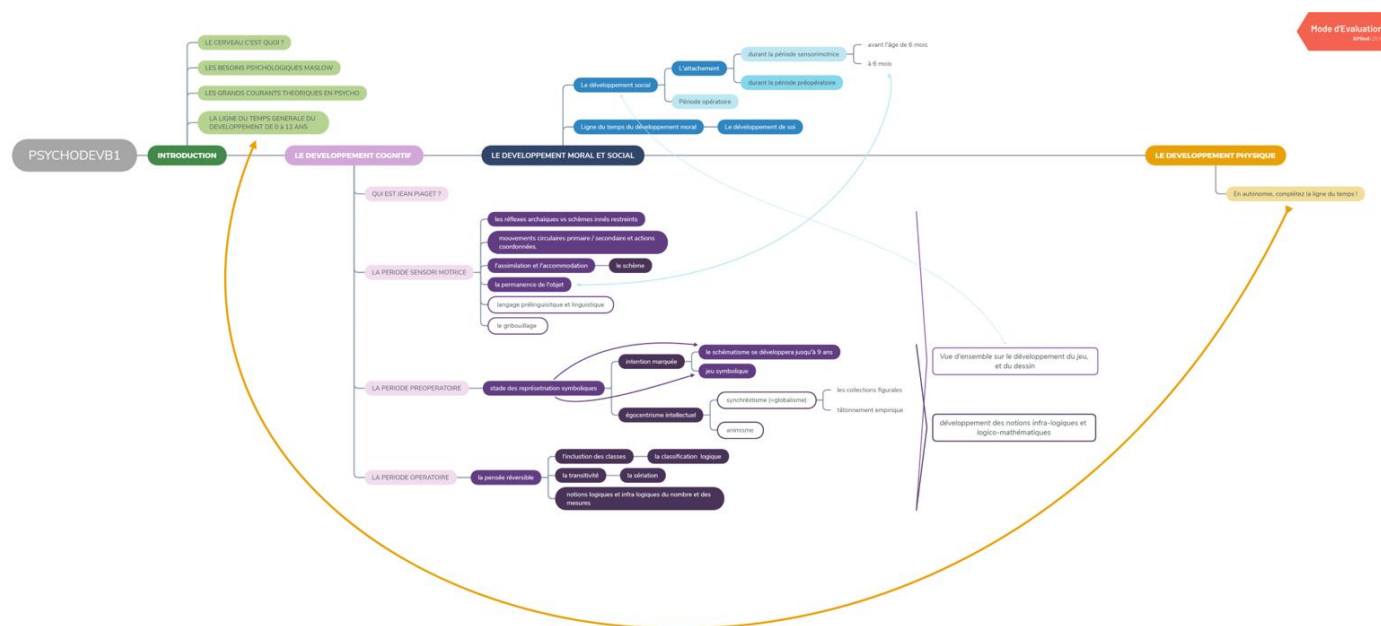
L'étudiant sera capable de connaître et de comprendre les différentes étapes du développement de l'intelligence de l'enfant, du développement psychomoteur, social et moral de la naissance à l'âge de 12 ans.

L'étudiant sera capable d'adapter son attitude, sa communication et ses activités didactiques en fonction de l'âge de l'enfant.

L'étudiant développera sa connaissance générale sur l'histoire de la psychologie de l'enfant et des sciences cognitives.

L'étudiant sera capable d'identifier les besoins de l'enfant en fonction de son âge afin d'être en mesure d'identifier des dysfonctionnements et d'interpeller les services adéquats en fonction de ses présomptions.

CONTENU DE L'UE



SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-1		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toutes les évaluations certificatives seront réalisées en ligne à 100%, peu importent les conditions sanitaires.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PHILO	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :

- Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité.
- Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.

2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :

- Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique. Comprendre la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».

3) Se sensibiliser à la démarche critique propre à la philosophie :

- Lire un texte philosophique ; formuler une question philosophique ; argumenter et contre-argumenter un point de vue, etc.

CONTENU DE L'UE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "Philosophie et histoire des religions" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité du monde humain. Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre
(Documentaires)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif...

Histoire des religions et de la laïcité :

- F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
- M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. «Repères pratiques», Paris, 2006.
- Le magazine de la science et de la découverte, «C'est pas sorcier», France télévision, 2012 ; série de 4 documentaires sur les monothéismes: «Un dieu, trois religions», «Le judaïsme: un peuple, une religion», «Le christianisme: un Dieu parmi les hommes», «L'islam: de Mahomet à aujourd'hui».
- M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
- Revues généralistes de sciences humaines.

...

Philosophie et histoire de la philosophie:

- M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
- F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
- F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
- E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck Université, Bruxelles, 2006 (2^e éd.)
- L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2^e éd.)
- G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2^e éd.)
- M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2^e éd.)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre () |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHILO		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance

Volume en Crédits : 12 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MATH-1a	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (UE Stages-2)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : agnes.boniver@hech.be	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Formation mathématique de base : Algèbre](#)
- [Formation mathématique de base : Arithmétique](#)
- [Formation mathématique de base : Géométrie](#)
- [Formation mathématique de base : Logique](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant devra pouvoir utiliser les connaissances mathématiques et didactiques pour élaborer un discours rationnel adapté au niveau d'enseignement visé, porter un regard critique sur les transpositions didactiques rencontrées et réagir de manière appropriée aux démarches et propos des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Algèbre	25	5 %	20 %		Report	20 %		Report	20 %	
Arithmétique	25	5 %	20 %		Report	20 %		Report	20 %	
Géométrie	25	6,25 %		18,75 %	Report		18,75 %	Report		18,75 %
Logique	25	6,25 %		18,75 %	Report		18,75 %	Report		18,75 %

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une moyenne pondérée d'UE de 10/20 au minimum

	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-1a		
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base-1a		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Algèbre			
	Langue d'enseignement :	☒ Français	☐ Autre (...)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 34h			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Propriétés des opérations dans $\mathbb{N}$
2. Opérations dans $\mathbb{Z}$
3. De l'usage des lettres à la place des nombres - le calcul littéral
 - a) Problèmes de dénombrement
 - b) Démonstrations par récurrence
4. Equations du premier degré à une inconnue
5. Problèmes du premier degré à une inconnue

Mise en ordre et en perspective des notions d'algèbre abordées au début de l'enseignement secondaire. Celles-ci sont approchées au travers de situations problèmes et d'exercices divers adaptés à l'enseignement secondaire inférieur, mais également approfondies dans des activités plus élaborées et mises en relation dans le cadre de discussions didactiques. Le but recherché est de permettre aux étudiants de réfléchir à leurs futures pratiques et d'appréhender les tenants et les aboutissants des notions abordées.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Utiliser le calcul littéral dans différentes situations (généralisation, démonstration, résolution d'équations et de problèmes)
- Discuter de la pertinence des approches didactiques des notions algébriques abordées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Manuels mathématiques de l'enseignement secondaire inférieur)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Charrière G., L'Algèbre mode d'emploi, Editions Loisirs et Pédagogie S. A., 1995.
 Herbiet V., Traité d'Algèbre, Editions Wesmael-Charlier, 1950.
 Schons N.-J., Traité d'Algèbre élémentaire, Editions La Procure, 1963.
 Vlassis J., Demonty I., L'algèbre par des situations-problèmes au début du secondaire, De Boeck, 2002.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1a : Algèbre	25	5 %	20 %		Report	20 %		Report	20 %	

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance suivi d'un examen oral par visioconférence.

	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-1a		
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base-1a		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Arithmétique			
	Langue d'enseignement :	☒ Français	☐ Autre (...)	
Nombre d'heures pour l'activité : 34h				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Les naturels :

- a) Définition, historique, numération
- b) Opération : addition, soustraction, multiplication, division.
- c) Diviseurs, multiples, caractères de divisibilité.
- d) Les preuves

2. Les entiers :

- a) Définition
- b) Opération : addition, soustraction, multiplication, division.
- c) Equations diophantiennes du premier degré.

Dans le cadre de cette activité, les étudiants seront amenés à présenter des exposés qui résulteront d'une recherche préalablement établie (culture mathématique, didactique...).

Des exercices de réflexion sont soumis aux étudiants de manière régulière. D'une manière générale, la méthodologie spécifique à l'enseignement secondaire inférieur est intégrée au cours proprement dit. Elle fait l'objet de commentaires écrits ou oraux fréquents et réguliers.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Utiliser la théorie des nombres et appliquer les propriétés des nombres dans des exercices de réflexion.
- Débattre sur les méthodologies de l'enseignement des nombres en secondaire inférieur.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Manuels mathématiques de l'enseignement secondaire inférieur.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Eléments d'arithmétique; N.J.Schons; la Procure ;1963
Algèbre ; Swokowski; De Boeck Université ; 2004

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1a : Arithmétique	25	5 %	20 %		Report	20 %		Report	20 %	

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance suivi d'un examen oral par visioconférence.

	Rappel de l'Unité d'Enseignement :		Acronyme / numéro de l'UE : MATH-1a		
			Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base-1a		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Géométrie				
	Langue d'enseignement :		☒ Français ☐ Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures pour l'activité : 34h				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Fondamentaux ;
- Surfaces planes(polygones, disques, figures inscriptibles , polygones réguliers) définitions, caractérisations et propriétés ;
- Cas d'isométrie et cas de similitude – Démonstrations et applications ;
- Rapports trigonométriques et relations métriques ;
- Théorème de Pythagore
- Éléments de didactique de la géométrie (1)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant devra pouvoir utiliser les connaissances mathématiques et didactiques pour élaborer un discours rationnel adapté au niveau d'enseignement visé, porter un regard critique sur les transpositions didactiques rencontrées et réagir de manière appropriée aux démarches et propos des élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Manuels mathématiques de l'enseignement secondaire inférieur. Notes de cours et productions des étudiants)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Référentiel de mathématiques (De Boeck, 2002). A. Chevalier, D. Degen, C. Docq, M. Kryszyska, G. Cuisinier, C. Hauchart. Dictionnaire des mathématiques élémentaires (Seuil, 1992). S. Baruk.

Géométrie en situations (Cojerem, De Boeck)

Vers une géométrie naturelle (Crem)

Formes et mouvements (Crem)

Les références complètes pour chaque chapitre seront précisées aux moments opportuns

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1a : Géométrie	25	6,25 %		18,75 %	Report		18,75 %	Report		18,75 %

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral par visioconférence.

	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-1a		
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base-1a		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Logique			
	Langue d'enseignement :	☒ Français	☐ Autre (...)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 34h			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Ensembles et relations
- Logique des propositions et conditions
- Raisonnements et démonstrations
- Énoncés et définitions

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant devra pouvoir utiliser les connaissances mathématiques et didactiques pour élaborer un discours rationnel adapté au niveau d'enseignement visé, porter un regard critique sur les transpositions didactiques rencontrées et réagir de manière appropriée aux démarches et propos des élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Manuels mathématiques de l'enseignement secondaire inférieur. Notes de cours et productions des étudiants)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Dictionnaire des mathématiques élémentaires (Seuil, 1992). S. Baruk.
Analyse et algèbre – classes de première. (Delagrave, 1970). M. Condamine et P. Vissio.
Mathématiques – seconde. (Vuibert, 1975). A. Combes.
Le statut logique des énoncés dans la classe de mathématiques (IREM).

Les références complètes pour chaque chapitre seront précisées aux moments opportuns

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1a : Logique	25	6,25 %		18,75 %	Report		18,75 %	Report		18,75 %

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral par visioconférence.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : ALGO-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : marie-france.coen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
 - e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
 - c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capables de :

- Rédiger un document Microsoft Word ou OpenOffice Writer bien structuré, contenant des images, des équations et une table des matières.
- Utiliser le logiciel libre GeoGebra pour créer des animations ainsi que des figures et graphiques à insérer éventuellement dans un logiciel de traitement de texte.

CONTENU DE L'UE

Après une courte introduction aux logiciels de traitement de texte Microsoft Word et/ou OpenOffice Writer, nous apprendrons à utiliser le logiciel GeoGebra afin de créer des figures et des animations utilisables pour les préparations de cours du secondaire. D'autres logiciels libres pourront être présentés et leur utilité didactique mise en évidence.

1. Présentation des logiciels de traitement de texte Microsoft Word et/ou OpenOffice Writer (table des matières, mise en page, insertion d'images et d'équations, ...)

2. Présentation du logiciel libre GeoGebra et de ses fonctions
3. Utilisation des fonctions de GeoGebra pour des applications mathématiques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Site internet du logiciel GeoGebra "www.geogebra.org"
- "Introduction to GeoGebra" (Judith Hohenwarter et Markus Hohenwarter)
- Logiciels : GeoGebra, Microsoft Office, OpenOffice Writer, ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra ☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☒ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ALGO-1	15 %		85 %	Report		85 %	Report		85 %

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen par visioconférence.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : DOENS	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : cecile.tondu@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de formuler des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant. Pour ce faire, il devra :

- établir des liens entre les différents sources d'informations en ce compris les prescrits légaux (décret Missions) ;
- adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

CONTENU DE L'UE

Travail remis par l'élève à des fins d'évaluation.

1. Deux fonctions :

a. Fonctions formatives du portfolio.

Encourager l'évaluation centrée sur la progression des apprentissages.

Favoriser l'autoévaluation, la conscientisation et l'apprentissage autonome.

b. Fonctions attestatives du portfolio.

Constituer un bilan de compétences scolaires et/ou non scolaires, sociales et professionnelles.

Assurer un suivi de la formation de l'école à l'emploi.

Soutenir et légitimer des reconversions professionnelles.

Valider des acquis scolaires et/ou non scolaires en fournissant des preuves.

2. Contenu :

a. Une dimension administrative.

Décrets, lois, circulaires, compétences,

Attestations des établissements d'accueil (2 stages : un d'observation et l'autre de participation)

b. Une dimension pédagogique.

1. Préparations de leçons (en classe et en stage si vous en avez la possibilité)

2. Critiques des A.F.P. (ce qui vous semble intéressant, ce qu'il faut approfondir, ce qu'il faut supprimer, ce qui ne vous apporte rien...)

3. Rapports de stage (2 rapports, 1 pour chaque stage)

4. Vos questionnements, vos interrogations sur le métier d'enseignant.

5. Votre évolution au travers de cette année scolaire

6. Les documents, articles, exercices de mathématiques, théories.... Tout ce qui peut un jour vous servir pour enseigner des mathématiques.

Les documents, les articles... sur le métier d'enseignant en général et en particulier sur l'enseignement des mathématiques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

⇒ Sources choisies par l'étudiant au niveau des lois, des décrets et des articles choisis pour constituer son dossier.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra

☒ Observation de pratiques / de terrain

☐ Exposé par l'étudiant(e)

☐ Résolution de problèmes

☒ Travaux en autonomie

☐ Exercices, applications, travaux pratiques

☐ Activités en laboratoire

☐ Séminaires, excursions, visites

☐ Ateliers, travaux de groupe

☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Dossier de l'enseignant				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le travail doit être rendu sous forme "papier" si la situation permet du présentiel Le travail doit être envoyé par mail si nous sommes en distanciel.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PAPP-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.segond@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de connaître les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire.

L'étudiant sera capable de connaître les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

CONTENU DE L'UE

Qu'est-ce qu'apprendre ?

Qu'est-ce qu'enseigner ?

Le Béhaviorisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)

Le Romantisme (Neil, Roger, Lewin, Maslow)

Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)

Le Cognitivisme (Ausubel, Crahay, Brasalou, Eustache, Laroche)

Les 4 piliers de l'apprentissage (Dehaene S.)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-1					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toutes les évaluations certificatives seront réalisées en ligne à 100%, peu importent les conditions sanitaires.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PREL	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les enjeux d'une relation éducative de qualité et d'une communication efficace et constructive.
- Analyser l'influence que les individus ont les uns par rapport aux autres (phénomènes d'influences et soumissions à l'autorité).
- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ...
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, ...
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites ... qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique.
- ...

CONTENU DE L'UE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- La résignation apprise/l'impuissance acquise.
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Gordon, Th., (2205), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
Gueguen, C., (2018) Heureux d'apprendre à l'école, France, Les Arènes.
Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
Péribère, B., (2016), Les 50 règles de l'éducation positive, France, Larousse Poche.
etc.
+ voir syllabus pour les articles.

Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
ou
Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PREL					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail à rendre par mail.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : IR	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : christophe.winkin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de (d'):

- Concevoir un dispositif expérimental simple
- S'approprier une démarche scientifique et des attitudes de recherche
- S'approprier les outils nécessaires à la recherche et analyser les méthodes de recherche
- Préparer la réalisation du TFE
- Rechercher de la documentation, de l'information
- Faire preuve d'esprit critique
- Rédiger une bibliographie, référencer un travail

CONTENU DE L'UE

Analyse de diverses recherches

Définition, objectifs et étapes d'une recherche

Question de recherche et hypothèse

Les types de recherche (méthode expérimentale, observation, questionnaire)

Recherche documentaire-Bibliographie

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Expérience Milgram

Guide TFE de la HECh

Huffman K., Psychologie en direct, Ed. Modulo, 1995

A. BOCHON. (2010). Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant. Bruxelles: De Boeck.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra ☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IR					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'évaluation consistera en la réalisation d'un travail de recherche et de rédaction.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : ATDC	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle. (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence. (2b)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques. (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions. (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle. (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde. (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et expliquer les notions de culture, d'identité et de genre ainsi que les notions connexes telles que celles de norme, de subjectivisation, de discrimination, d'inégalité, etc.
- Mettre à jour ses représentations mentales implicites (stéréotypes, préjugés) et interroger ses propres convictions et leurs impacts (méfiance, discrimination, domination, mépris de soi, etc.) dans les domaines identitaire et culturel.
- Adopter une attitude critique dans ces domaines : s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement (décrets Mission, Neutralité, etc.) et la société dans son ensemble (principes fondamentaux de la Constitution, loi anti-raciste, etc.).
- Comprendre et expliquer le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production des stéréotypes et des comportements discriminatoires.
- Comprendre et expliquer l'importance et l'obligation légale de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples (situations concrètes) et de concepts théoriques, le cours vise à explorer les notions d'identité, de culture, de genre. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste. Les apports de l'histoire, de la sociologie ou encore de la philosophie permettent de clarifier une série de problématiques liées à l'identité et à la diversité culturelle, de questionner les normes dominantes et de lutter contre les stéréotypes et discriminations en tout genre. Sont travaillées dans cette perspective la diversité des statuts juridico-administratifs (la figure de l'« étranger »), la diversité des statuts socio-économiques (la figure du « pauvre »), la diversité sexuelle et de genre (la figure de l'« homosexuel »), la diversité des caractéristiques ethnico-culturelles (modes de vie quotidienne, langues, religions, etc.). Les étudiants sont ainsi invités à développer un regard critique sur les débats et pratiques qui animent la société autant que sur le fonctionnement du système scolaire. Ils amorcent de la sorte leur formation, en tant que futurs instituteurs, à une des missions fondamentales de l'école : former des citoyens responsables et critiques, ouverts à la diversité, et capables de mettre en œuvre une société multiculturelle égalitaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre indicatif :

- A. MAALOUF, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998.
- M. MARTINIELLO & A. REA, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, FWB, Bruxelles, 2012.
- J.-M. LAFLEUR & A. MARFOUK, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI^e siècle, Academia-LHarmattan, coll. Carrefours 9, Louvain-la-Neuve, 2017.
- « Egalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent », brochure de l'UNICEF, Belgique, 2012.
- « Ecoles maternelles et familles en situation de précarité. Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire », brochure de la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2014.
- « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité », brochure du Laboratoire de l'Egalité, Paris
- « Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? », Faits et gestes, n°33, Communauté française Wallonie- Bruxelles, 2010.
- « Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité », brochure de Genderatwork, Bruxelles, 2010.
- Films : « Je n'aime plus la mer », « Welcome », « Illégal », « Ma vie en rose », « Billy Elliot », « Les garçons et Guillaume à table » ...
- « Vivre ensemble autrement », Dossier pédagogique d'Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, L'éducation interculturelle, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ATDC					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : 12 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MATH-1b	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (UE Stages-2)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :		☒ Non ☐ Oui (...)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : olivier.gilson@hech.be	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Formation mathématique de base : Algèbre](#)
- [Formation mathématique de base : Arithmétique](#)
- [Formation mathématique de base : Géométrie](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant devra pouvoir utiliser les connaissances mathématiques et didactiques pour élaborer un discours rationnel adapté au niveau d'enseignement visé, porter un regard critique sur les transpositions didactiques rencontrées et réagir de manière appropriée aux démarches et propos des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Algèbre	30				6 %	24 %		Report	24 %	
Arithmétique	30				6 %	24 %		Report	24 %	
Géométrie	40				10 %		30 %	Report		30 %

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une moyenne pondérée d'UE de 10/20 au minimum

	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-1b		
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base-1b		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Algèbre			
	Langue d'enseignement :	☒ Français	☐ Autre (...)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 40h			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Polynômes
 - a) Opérations sur les polynômes
 - b) Factorisation
2. Fractions algébriques
3. Fonctions du premier degré
 - a) Lien avec la proportionnalité
 - b) Représentation graphique
4. Equations du premier degré à deux inconnues et résolution de systèmes
5. Inéquations
6. Problèmes

Mise en ordre et en perspective des notions d'algèbre abordées au début de l'enseignement secondaire. Celles-ci sont approchées au travers de situations problèmes et d'exercices divers adaptés à l'enseignement secondaire inférieur, mais également approfondies dans des activités plus élaborées et mises en relation dans le cadre de discussions didactiques. Le but recherché est de permettre aux étudiants de réfléchir à leurs futures pratiques et d'appréhender les tenants et les aboutissants des notions abordées.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Utiliser les techniques du calcul sur les polynômes dans des contextes variés (géométriques, arithmétiques, etc.) de résolution d'équations et d'inéquations, de systèmes, de problèmes.
- Discuter de la pertinence des approches didactiques des notions algébriques abordées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Manuels mathématiques de l'enseignement secondaire inférieur)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Charrière G., L'Algèbre mode d'emploi, Editions Loisirs et Pédagogie S. A., 1995.
 Herbiet V., Traité d'Algèbre, Editions Wesmael-Charlier, 1950.
 Schons N.-J., Traité d'Algèbre élémentaire, Editions La Procure, 1963.
 Vlassis J., Demonty I., L'algèbre par des situations-problèmes au début du secondaire, De Boeck, 2002.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1b : Algèbre	30				6 %	24 %		Report	24 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance suivi d'un examen oral par visioconférence.

	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-1b		
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base-1b		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Arithmétique			
	Langue d'enseignement :	☒ Français	☐ Autre (...)	
Nombre d'heures pour l'activité : 40h				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Les rationnels, fractions

2. La proportionnalité

3. Les pourcentages

4. Les irrationnels

- a) $\sqrt{2}$: irrationalité, représentation, écriture décimale, valeur approchée
- b) Racine nième d'un nombre rationnel
- c) Le nombre d'or
- d) Le nombre π

5. Les suites et séries

- a) Définition- généralités
- b) Suites arithmétiques.
- c) Suites géométriques
- d) Applications.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Utiliser la théorie des nombres et appliquer les propriétés des nombres dans des exercices de réflexion.
- Débattre sur les méthodologies de l'enseignement des nombres en secondaire inférieur.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Manuels mathématiques de l'enseignement secondaire inférieur)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Traité d'arithmétique; N.J.Schons; la Procure
 Algèbre; Swokowski; De Boeck Université
 Revues tangente(ED Pôle), losanges (sbpm)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1b : Arithmétique	30				6 %	24 %		Report	24 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance suivi d'un examen oral par visioconférence.

	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-1b		
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base-1b		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Géométrie			
	Langue d'enseignement :	☒ Français	☐ Autre (...)	
Nombre d'heures pour l'activité : 56h				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Théorèmes fondamentaux : Thalès ;
- Transformations du plan
- Géométrie des coordonnées
- Calcul vectoriel
- Lieux géométriques
- Éléments de didactique de la géométrie (2)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant devra pouvoir utiliser les connaissances mathématiques et didactiques pour élaborer un discours rationnel adapté au niveau d'enseignement visé, porter un regard critique sur les transpositions didactiques rencontrées et réagir de manière appropriée aux démarches et propos des élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Manuels mathématiques de l'enseignement secondaire inférieur)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Référentiel de mathématiques (De Boeck, 2002). A. Chevalier, D. Degen, C. Docq, M. Kryszyska, G. Cuisinier, C. Hauchart.

Dictionnaire des mathématiques élémentaires (Seuil, 1992). S. Baruk.

Géométrie en situations (Cojerem, De Boeck)

Vers une géométrie naturelle (Crem)

Formes et mouvements (Crem)

Les références complètes pour chaque chapitre seront précisées aux moments opportuns

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1b : Géométrie	40				10 %		30 %	Report		30 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral par visioconférence.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PHYS-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : pascal.leonard@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Maîtriser les différents concepts théoriques vus en cours et savoir les appliquer dans des situations concrètes et dans des exercices.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Acquis d'apprentissage (objectifs d'apprentissage) de l'unité d'enseignement :

- Utiliser l'expérimentation comme moyen de découvrir des théories et différencier le cours de Mathématique du cours de Physique.
- Ecrire des algorithmes simples en langage symbolique à partir d'une situation concrète.
- Résoudre des problèmes de manière claire et précise en se basant sur la théorie à l'aide de graphiques, calculs algébriques et géométriques.
- Décrire la différence entre les notions purement mathématiques et leur utilisation en Physique.
- Pouvoir déterminer à partir de l'expérience une loi physique et son utilisation dans une classe.
- Appliquer des notions mathématiques dans le cadre du cours de Physique.
- Savoir interpréter des données présentées sous formes numérique ou graphique.
- Ouvrir l'esprit à une discipline scientifique autre que les mathématiques
- Savoir interpréter des données présentées sous formes numérique ou graphique.
- Mettre en œuvre les outils mathématiques découverts dans les autres cours au profit de la résolution d'exercices de physique.
- Maîtriser les différents concepts théoriques vus en cours et savoir les appliquer dans des situations concrètes et dans des exercices.

CONTENU DE L'UE

1 Mesures de l'Univers.

Rappel des fondamentaux sur les notions d'unités et lien entre les mathématiques et les sciences.

2 Optique géométrique

Une séance de labo optique est organisée afin d'introduire et d'illustrer les lois fondamentales de l'optique géométrique via l'expérience, et donc de partir du « concret » pour aller vers l'abstrait.

Sur base des expériences réalisées en classe, les mathématiques sont utilisées pour calculer des distances et décrire des phénomènes optiques comme la réflexion et la réfraction.

Ses bases sont ensuite appliquées aux instruments d'optiques comme les miroirs droits et sphériques, les dioptries, les lentilles concaves ou convexes pour terminer avec les systèmes optiques...

Des exercices d'application sont résolus en fin de séance afin de vérifier la bonne compréhension de la matière par les étudiants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Physique, Hecht, De Boeck Université
- Physique 1: mécanique, Harris Benson, De Boeck Université
- Introduction à la physique, A. Van de Vorst, De Boeck Université
- Physique, Kane Sternheim, InterEditions

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHYS-1					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'examen à distance, l'évaluation reste sous la forme d'un examen écrit. Cet examen écrit se réalise en synchrone, à la date programmée. En fin d'examen, sur base des réponses reçues soit via la plateforme Teams ou via l'adresse mail du professeur, celui-ci envoie à chaque étudiant un accusé de bonne réception des réponses à l'examen. L'étudiant(e) doit attendre cet accusé de réception avant de quitter l'examen.

Volume en Crédits : 8 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : AFP-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (UE Stages-2)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : christophe.winkin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- 3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Si l'on s'en réfère à la circulaire relative à la réforme de la formation des enseignants (juin 2001), l'objectif particulier des AFP, inscrits en amont et en aval des stages, est de « placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double : faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel d'une part et faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée d'autre part. »

CONTENU DE L'UE

Différents ateliers sur divers thèmes :

- Pratiques hebdomadaires
- Micro-enseignement
- Utilisation de grilles d'évaluation
- Utilisation du T.I.
- Atelier mathématique
- Remédiation
- Préparation et présentation de vidéos

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents des élèves, ordinateur ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

La présence aux AFP est obligatoire et tout manquement sera pris en compte.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : 10 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Stages-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (UE Stages/AFP)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE MATH-1a & UE MATH-1b)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (UE AFP-2)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : cecile.tondu@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- 3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Mettre en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

CONTENU DE L'UE

Un stage de 2 semaines à raison de 12h00/semaine dans l'enseignement général.
Un stage de 2 semaines à raison de 14h00/semaine dans l'enseignement général.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (enseignement)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les documents-étudiants

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

L'étudiant devra, pour enseigner, avoir obligatoirement une préparation de leçon. Celle-ci devra être rendue dans les délais demandés par le maître de stage et cadrés dans la Convention de stage.

Toute absence au stage devra être signalée et justifiée, aucun retard ne sera accepté.

Il devra respecter toutes les règles de déontologie. Tout manquement sera pénalisé d'un arrêt de stage.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, endéans le cadre de la « Circulaire 7829 relative aux modalités d'organisation des stages » (10-11-2020 ; Chap. C.1), les précisions suivantes sont à envisager pour appréhender la notion de 'stage', sa supervision et sa validation :

- Les prestations de terrain intègrent le travail pédagogique réalisé tant en **distanciel** qu'en **présentiel**, sur le lieu de stage, en cas d'organisation « hybride » des cours ou de dispositif d'enseignement à distance (en lien avec les circonstances).

- Les visites de stage sont comprises comme des **supervisions individuelles** au sens large (pouvant par exemple donner lieu à des entretiens en visioconférence, faisant référence à une préparation de leçon préalablement fournie ou autre dispositif méthodologique / pédagogique antérieurement communiqué).
- Une implication de terrain peut être compensée par un investissement dans des '**activités d'intégration professionnelle**' mises au point qui seront, le cas échéant, spécifiquement proposées dans le continuum des AFP (l'axe d'AIP complémentaire aux stages).
- Pour valoriser à sa juste mesure le dispositif global relatif à cette UE, un document nommé « *Annexes particulières à la farde de stage pour cette année académique 2020-21* » a été diffusé (reprenant trois sections inédites : *Compte-rendu des supervisions distancielles de stage ; Investissements de terrain extra-disciplinaires & parascolaires ; Relevé d'activités d'intégration professionnelle*). Les éléments pointés pourront ainsi être pris en compte dans la synthèse finale de **Conseil de classe didactique**.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : ML-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : julie.hirt@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- ⇒ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession c'est à dire : maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif; utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal; adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

La Maîtrise de la langue française, dont le cours est complémentaire aux Ateliers de Formation Professionnelle, participera à préparer les séances de « micro-leçons » prestées dans le cadre des activités pratiques internes à la Haute École, les stages participatifs (MLO) et la rédaction des rapports de stage et travaux écrits auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE); et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire complètera la formation au sein de cette UE, en groupes-classes, afin de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant (e) devrait être capable :

- d'écrire dans un français impeccable n'importe quel type de rédaction (résumé, compte rendu, synthèse, rapport, dossier de présentation d'activité, écrits professionnels) ;
- de réutiliser les mots de vocabulaire appris au cours dans des phrases montrant qu'il comprend la signification de ces mots ;
- de lire, comprendre et dire un texte : en saisir le sens global, pouvoir expliquer, commenter et/ou résumer certains points de vue qui y sont exprimés ;
- de s'exprimer de façon claire (sans défaut de langage), compréhensible (syntaxe et structure) et adéquate (choix du vocabulaire) en fonction de la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

À l'écrit :

- Rappels succincts de certaines règles d'usage et d'orthographe grammaticale vues en 1^e année ;
- Travail du vocabulaire ;
- Exercices de maîtrise de style ;
- Théorie du résumé de textes ;
- Lecture, compréhension de textes ;
- Rédaction d'écrits professionnels
- Rédaction de résumés et/ou commentaires, points de vue sur lesdits textes ;
- Rédaction d'un dossier de sortie extra-scolaire ou de voyage

À l'oral : présentation d'un dossier d'activité / sortie extra-scolaire ou de voyage

Utiliser les ressources informatiques à sa disposition sur les plateformes Teams, Padlet et se former en autonomie lors des cours en EAD

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BRAUN et CABILLAU, Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte. Bruxelles, Plantyn.
- GREVISSE, M., Le bon usage, de Boeck-Duculot, Bruxelles - Cherdon C., Guide de grammaire française, de Boeck, 2005
- Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse, Activités, Hachette FLE
- Dictionnaire
- Site du ccdmd: www.ccdmd.qc.ca
- Site de la fédération WB: www.enseignons.be
- Nouvelle orthographe: <http://www.renouvo.org/>
- Articles tirés de magazines et revues.

Le travail en E-Learning et l'enseignement à distance via Teams et Padlet seront complémentaires au syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	20 %			20 %	60 %		Report	60 %	

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Q1 consiste en une interrogation dispensatoire d'une partie de la matière.

L'évaluation du Q2 se composera d'un travail présenté oralement (TA) et sa partie écrite sera rendue en guise d'examen final.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la remise d'un travail écrit qui tiendra lieu d'examen.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : OEE	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :		☒ Non ☐ Oui (...)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : cecile.tondu@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Par le biais de ce dispositif, l'étudiant sera capable de :

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que les enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

CONTENU DE L'UE

Dans le cadre de leur stage d'ouverture vers l'extérieur, les étudiants du B2 de la Section « Mathématiques » sont tenus d'effectuer une prestation d'une semaine dans un endroit différent du cursus classique. Le but étant de s'ouvrir au monde de l'Education.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Productions des étudiants

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra ☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☐ Travaux en autonomie ☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
OEE				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si nous sommes en présentiel, le travail doit être rendu sous forme "papier" Si nous sommes en distanciel, le travail doit être envoyé par mail.

Volume en Crédits : 16 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MATH-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :		☒ Non ☐ Oui (...)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : olivier.gilson@hech.be	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Formation mathématique de base : Analyse](#)
- [Formation mathématique de base : Géométrie](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant devra pouvoir utiliser les connaissances mathématiques et didactiques pour élaborer un discours rationnel adapté au niveau d'enseignement visé, porter un regard critique sur les transpositions didactiques rencontrées et réagir de manière appropriée aux démarches et propos des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Analyse	40	4 %	16 %		4 %	16 %		Report	32 %	
Géométrie	60	6 %	24 %		6 %	24 %		Report	48 %	

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une moyenne pondérée d'UE de 10/20 au minimum

	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-2		
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base-2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Analyse			
	Langue d'enseignement :	☒ Français ☐ Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 72h			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Généralités sur les fonctions réelles d'une variable réelle: définition, notation, graphique
- Obtention du graphique d'une fonction modifiée en utilisant les transformations du plan
- Limites des valeurs d'une fonction en un point et étude de sa continuité
- Limites des valeurs d'une fonction à l'infini et comportement asymptotique
- Dérivée d'une fonction, lien avec la croissance; tangente au graphique en un point
- Dérivée seconde et étude de la concavité
- Tracé du graphique d'une fonction cohérent avec les informations obtenues lors de son étude
- Étude du nombre de solutions d'équations du type $f(x)=a$, en lien avec le graphique de f .

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir.

Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique et notamment:

- Déterminer pour quelles valeurs réelles une fonction donnée est définie, continue
- Déterminer la limite de fonctions en un point ou à l'infini
- Étudier le comportement asymptotique d'une fonction donnée
- Étudier la croissance-décroissance et la concavité
- Utiliser les informations obtenues sur une fonction pour en tracer le graphique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Notes de cours des étudiants)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Bastin F., Mathématiques générales (A), Notes de cours destinées à la 1ère année du baccalauréat en Biologie, Chimie, Géographie, Géologie, Informatique, ULg, 2005-2006.
- Grupo Zeroallazero, Au-delà de toute limite, Parcours didactique pour enseignants audacieux, CREM asbl, 2009.
- Schmets J., Analyse mathématique, notes de cours de la première candidature en sciences mathématiques ou en sciences physiques, Université de Liège, Editions Derouaux, 1993.
- Wuidar J., Analyse mathématique, 1ère partie, syllabus destiné aux élèves de 5ème année secondaire au Petit Séminaire Saint-Roch Ferrières, 1994.
- Wuidar J., Analyse mathématique, 2ème partie, syllabus destiné aux élèves de 6ème année secondaire au Petit Séminaire Saint-Roch Ferrières, 1995.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-2 : Analyse	40	4 %	16 %		4 %	16 %		Report	32 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen à distance.

 CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-2		
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base-2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Géométrie			
	Langue d'enseignement :	☒ Français	☐ Autre (...)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 108h			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Notions élémentaires de géométrie analytique plane (équations de droites, cercles, distances)
- Étude des coniques
- Théorème de Pythagore
- Théorème de Thalès
- Les figures planes et leurs propriétés
- Les homothéties
- Les figures semblables
- Arc capable d'un segment
- Représentation dans l'espace : les perspectives
- Les solides et leurs propriétés
- Géométrie synthétique de l'espace

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir.

Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique et notamment :

- Utiliser les notions de géométrie analytique dans des problèmes de recherche de lieux géométriques
- Appliquer les théorèmes fondamentaux (Pythagore, Thalès) dans des problèmes
- Maîtriser les notions de géométrie synthétique dans le plan et dans l'espace
- Appliquer les notions de géométrie pour démontrer les propriétés.
- Analyser des problèmes de géométrie
- Conjecturer des propriétés géométriques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Notes de cours des étudiants)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Dalle A., Théorèmes et problèmes de géométrie, La Procure, Namur
- Guion A., Cours de géométrie, de Boeck
- COJEREM, Des situations pour enseigner la géométrie, de Boeck
- Manuels élève et guides méthodologiques de l'enseignement secondaire inférieur

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-2 : Géométrie	60	6 %	24 %		6 %	24 %		Report	48 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen à distance.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PAPP-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : christophe.winkin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de (d'):

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

CONTENU DE L'UE

Après un bref rappel de l'activité «Psychologie des apprentissages» du Bloc1, nous aborderons les théories suivantes: la mémoire, la gestion de l'étude, le sommeil, la motivation, la méthodologie des représentations et l'enseignement explicite. Nous verrons aussi, au travers d'un dossier, les apports des neurosciences en pédagogie. En outre, nous testerons concrètement une méthode d'apprentissage préconisée par Matthieu Gagnon.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie diffusée dans le cadre du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra ☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-2	50 %	50 %					50 %	50 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'examen écrit sera remplacé par un examen oral individuel via TEAMS.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : EAPP	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : cecile.tondu@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs

- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

CONTENU DE L'UE

1. L'école malade de l'échec
 1. L'échec se définit malaisément
 2. L'échec est relatif
 3. L'échec, quelles raisons ?
 4. Comment réussir ?
2. L'évaluation formative
3. Pour une vraie évaluation formative et même formatrice
4. Comment construire une épreuve d'évaluation
5. L'évaluation de l'efficacité d'une formation.
6. Les pièges affectifs de l'évaluation

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (PP Film)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ABRECHT R. : « L'évaluation formative », De Boeck Université, 1991.
 BLOOM B.S. : « Caractéristiques individuelles et Apprentissages scolaires », Éd. Labor, Bruxelles & Éd. Nathan, Paris, 1979.
 CRAHAY M. : « L'art et la science de l'enseignement », éd. Labor 1986.
 DECROLY O. : « Le développement du langage parlé chez l'enfant. », P.U.F., 1930. HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE
 Département pédagogique www.hech.be Année 2018-2019 Page 67 Profil d'enseignement de la Section : Normale
 Secondaire - Mathématiques
 DE LANDSHEERE G. : « Définir les objectifs de l'éducation. », G. Thone, Liège, 1984.
 DE LANDSHEERE G. : « Dictionnaire de l'éducation et de la recherche en éducation. », P.U.F., Paris, 1979.
 DE LANDSHEERE G. : « Introduction à la recherche en Éducation. », éd. G. Thone, Liège, 5ème éd., 1982
 DE LANDSHEERE G. : « L'évaluation continue et examen » Précis de docimologie, Ed. Labor, 1980.
 De Vecchi Gérard : « Aider les élèves à apprendre », Hachette Education, éd. 2000.
 FOURGADE R. : « Pour une pédagogie dynamique. », Éd. E.S.F., 1972.
 GROOTAERS D. : « La condition scolaire et l'échec. », Lacroix, Bruxelles, 1980.
 GROOTAERS D. : « Les chemins de la pédagogie. », Chronique sociale, 1994.
 HOUSSAYE J. : « Quinze pédagogues. », Armand Colin, 1995.

HUSEN T. : « L'école en question. », Mardaga, 1979.
 LECLERCQ D. : « La conception des questions à choix multiple. », Ed. Labor, 1986.
 LAROUSSE : « Dictionnaire de la psychologie. », France Loisir, Paris, 1993.
 REUCHLIN, M. : « Psychologie. », P.U.F., 1979.
 ROOSEN A. : « L'école malade de l'échec. », Éd. Université, Bruxelles, 1991.
 Stardeur Joseph : « Enseigner et/ou apprendre », De Boeck, Bruxelles, éd. 1996.
 TILMAN F et GROOTAERS D. : « Les chemins de la pédagogie. », 1994, Vie Ouvrière, Bruxelles.
 ESSAI : (Castelain, Delhez, Jadot, Lenoble, Vaes, Van den Hove) « L'éluctable métamorphose. », Essai sur la démarche Vander, Bruxelles, 1971.
 Article de revue : M.J. Remigny : « Le conflit sociocognitif. », In « La pédagogie. », E.S.F., Paris, 1993.
 Article :
 Huberman Michaël : « S'évaluer pour s'illusionner », Centre bruxellois de recherche et documentation pédagogiques. Service enseignement.
 Revue :
 Puzzle (Cifen) : Mars 2003.
 PP Marcel Crahay année 2014-2015
 Internet :
<http://users.skynet.be>
<http://www.cegeps-chicoutimi>
<http://www.bief.be>
www.google.be

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (PP Film) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EAPP			100 %						100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral sur « Teams » avec un ordre de passage organisé avec les étudiants.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PDEV-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : christophe.winkin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle

Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

CONTENU DE L'UE

1. L'adolescent dans l'histoire.
2. La puberté
3. Le développement cognitif à l'adolescence selon Piaget
4. La vie sociale des adolescents
5. La personnalité de l'adolescent

Au travers d'exposés de l'enseignant, d'analyses de textes et de vidéos, de recherches et de réflexions tant individuelles que collectives, l'étudiant découvrira et s'appropriera différents concepts de la psychologie de l'adolescent en vue de les intégrer efficacement dans son enseignement.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cloutier R. « Psychologie de l'adolescent. » Geatan Morin, 3ème impression, 1985.
Dhôtel Gérard « Adolescence, mode d'emploi » Libro, document inédit, 2006
Dolto F. « La cause des adolescents. » Livre de poche, 1988.
Dolto F. et C. « Paroles pour adolescents. » Livre de poche, 1989.
Hijazi M. « Délinquance juvénile et réalisation de soi. » Masson, 1966.
Hotyat F. « Psychologie de l'enfant. » Labor, 1962.
Osterrieth P.A. « Introduction à la psychologie de l'enfant. » Deuxième édition, Georges Thone, 1958.
Osterrieth P.A. « Faire des adultes. » 12ème édition Mardaga et Dessart, Bruxelles, 1975.
Reuchlin M. « Psychologie. » P.U.F., 1977.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra ☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-2	50 %	50 %					50 %	50 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'examen écrit sera remplacé par un examen oral individuel via TEAMS.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : APDC	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : aurelia.castillejos@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Se décentrer et réfléchir à ses propres valeurs et normes, à ses réflexes identitaires et au caractère ethnocentrique de notre société.
- Appréhender divers concepts comme : l'identité, la culture, la dimension de genre.
- Examiner les idées reçues, les préjugés... sur l'immigration, les immigrés, les centres fermés...
- Percevoir le lien entre langue et culture et son importance dans le processus d'intégration et la scolarité; prendre

conscience de l'origine socio-économique-culturelle dans la réussite et l'échec à l'école.

- Appréhender et se sensibiliser aux différences culturelles pour mieux s'adapter à notre école en changement.
- Étudier les questions de genre, interroger quelques conventions sociales liées au sexe, ainsi qu'à l'identité et la dimension du genre.

CONTENU DE L'UE

L'immigration et les centres fermés.

Approche interculturelle.

Concepts tels que : identité, culture, préjugés, stéréotypes, ethnocentrisme...

La dimension du genre, l'identité de genre et les questions de genre.

L'importance de l'origine sociale dans la réussite et l'échec à l'école.

Les contenus culturels de l'école, leur continuité ou leur rupture par rapport à la culture des enfants selon leur milieu d'origine.

Littérature de la jeunesse sur les sujets.

...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (capsules vidéos, films, documentaires, sites internet, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents pédagogiques « Annoncer la couleur »,

Site du Siré

Films, capsules vidéos et documentaires (voir professeur titulaire pour références)

Jeux/ateliers (voir professeur pour références)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (films, capsules vidéos et documentaires) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APDC		100 %						100%	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve sera identique à celle initialement prévue.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : FLES	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : camille.haan@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

COMPÉTENCE 1 – Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

COMPÉTENCE 6 – Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

COMPÉTENCE 7 – Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours de 10 heures, l'étudiant sera capable de mettre en évidence les difficultés d'intégration scolaire d'ordre général que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone, mais aussi les difficultés et les besoins spécifiques liés à l'enseignement/appropriation de la (des) différentes discipline(s) scolaires envisagée(s).

L'étudiant sera également capable de proposer des outils d'intégration linguistique et d'apprentissage adaptés à sa (ses) discipline(s) d'enseignement.

L'examen permettra de vérifier qu'il a acquis les notions utiles pour ce faire.

CONTENU DE L'UE

Ce cours abordera les difficultés rencontrées par les élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement :

- Clarification de quelques concepts (FLM ; FLE ; FLES ; alphabétisation ; etc.) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
- Le vocabulaire : vocabulaire des consignes de la classe ; vocabulaire de la/des discipline(s) ; appropriation du vocabulaire en général (vocabulaire et représentation du monde ; faux amis ; etc.).
- L'importance du travail oral (et notions de surdité phonologique, de « neurone miroir », etc.).
- Les difficultés liées à l'écrit (enfants non scolarisés ; alphabets différents ; etc.).
- Les ressources à la disposition de l'enseignant (CECR, manuels, Internet).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Defays Jean-Marc, Le Français langue étrangère et seconde, Enseignement et apprentissage, Mardaga, Sprimont, 2003.

Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement, 2014.
Plaquette disponible sur le site « Enseignement.be ».

Verbunt Gilles, Manuel d'initiation à l'interculturel, Chronique Sociale, Lyon, 2011.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLES		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

L'examen écrit consistera en un travail portant sur une activité FLE, à rendre pour une date déterminée. *Dans le cas d'un basculement partiel ou total vers l'enseignement à distance, la participation aux activités préparatoires constituera une étape indispensable prise en compte dans l'appréciation du travail final.*

Tout travail final non rendu dans les délais imposés aura pour conséquence l'échec de l'activité d'apprentissage.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : 4 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PHYS-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : pascal.leonard@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Maîtriser les différents concepts théoriques vus en cours et savoir les appliquer dans des situations concrètes et dans des exercices.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Acquis d'apprentissage (objectifs d'apprentissage) de l'unité d'enseignement :

- Ecrire des algorithmes simples en langage symbolique à partir d'une situation concrète.
- Résoudre des problèmes de manière claire et précise en se basant sur la théorie à l'aide de graphiques et de calculs algébriques.
- Décrire la différence entre les notions purement mathématiques et leur utilisation en Physique.
- Ouvrir l'esprit à une discipline scientifique autre que les mathématiques
- Savoir mettre en place une expérience scientifique afin de découvrir de nouvelles notions
- Mettre en œuvre les outils mathématiques découverts dans les autres cours au profit de la résolution d'exercices de physique.
- Maîtriser les différents concepts théoriques vus en cours et savoir les appliquer dans des situations concrètes et dans des exercices.
- Savoir interpréter des données présentées sous formes numérique ou graphique.

CONTENU DE L'UE

- Cinétique : MRU, MRUA, MCU, MCUA, chute libre, chute libre 2D.
- Dynamique : Forces, lois de Newton, travail, énergie, puissance.
- Statique des fluides : Théorème d'Archimède

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Physique, Hecht, De Boeck Université
- Physique 1: mécanique, Harris Benson, De Boeck Université
- Introduction à la physique, A. Van de Vorst, De Boeck Université
- Physique, Kane Sternheim, InterEditions

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHYS-2		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La partie « statique des fluides » est vue en fonction de l'avancement des étudiants dans les autres chapitres.

En cas d'examen à distance, l'évaluation reste sous la forme d'un examen écrit. Cet examen écrit se réalise en synchrone, à la date programmée. En fin d'examen, sur base des réponses reçues soit via la plateforme Teams ou via l'adresse mail du professeur, celui-ci envoie à chaque étudiant un accusé de bonne réception des réponses à l'examen. L'étudiant(e) doit attendre cet accusé de réception avant de quitter l'examen.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : GGEO	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : cecile.tondu@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

CONTENU DE L'UE

Savoir gérer une classe est une compétence professionnelle qui s'acquiert. Elle nécessite à la fois, un travail sur soi et une réflexion approfondie sur sa mission d'enseignement. La notion de « gestion du groupe » renvoie à la notion de discipline donc à celle de sanctions qui renvoient le maître à lui-même et provoque chez celui-ci un malaise lorsqu'il n'y arrive pas ! En effet, pourquoi certains maîtres débutants s'imposent-ils d'emblée à la classe et d'autres non ? La réponse à cette question est souvent difficile. Mais nous allons tenter d'y répondre ensemble.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Notes de cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGEO						100 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Soit en oral en présentiel si les conditions le permettent, soit oral sur « Teams » avec un ordre de passage organisé avec les étudiants.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : DÉONTO	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : christophe.winkin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable :

- De se tenir informé sur son rôle au sein de l'Institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence.
- De mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne.
- De prendre conscience, au départ, et à adhérer, par la suite, aux valeurs faisant partie des valeurs personnelles et des valeurs collectives de la profession d'enseignant, dans le but de promouvoir, au sein des groupes d'enfants

qui lui seront confiés ultérieurement, les finalités et valeurs poursuivies par notre société démocratique, via notre système éducatif.

- De construire et d'enrichir ses compétences personnelles et professionnelles (en tant que jeune enseignant), sur un plan déontologique, à partir d'un processus de formation en alternance associant cours théoriques et formation didactique pratique (dans le cadre des stages et des ateliers de formation professionnelle dans l'enseignement).
- D'adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- De participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- De mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

CONTENU DE L'UE

Les deux dimensions centrales développées à travers les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle sont l'interdisciplinarité et la construction de l'identité professionnelle. La dimension éthique dans l'exercice de la profession enseignante est fondamentale. Toute la formation –sciences humaines, développement personnel –devrait mener les étudiants à faire preuve d'une grande rigueur dans ce domaine. Un cours magistral de déontologie aurait peu d'impact. Il importe plutôt de construire avec les étudiants, à partir de récits vécus et d'études de cas, l'équivalent du Serment d'Hippocrate pour les enseignants. Discussions autour d'expériences vécues, de faits relatés. Le travail en binôme et la présentation du cas favorisant les conflits cognitifs entre élèves. Prise de connaissance de références en la matière (Les documents de travail sont fournis par le professeur titulaire).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
Documents de différents services universitaires de l'U.Lg.
Documents de travail de l'Inspection...
Diverses références de livres

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DÉONTO				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, le travail sera envoyé par mail (déposé sur TEAMS) et il ne sera pas défendu oralement.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MÉTIC-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : marie-france.coen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- I. Base Excel**
Au terme du cours, l'étudiant sera capable de maîtriser la technique et les fonctionnalités de base d'un tableur pour produire ses propres feuilles de calcul (planning, bulletin, présences, budget, ...)
- II. Exercices de statistique avec Excel**
L'étudiant sera capable d'utiliser un outil de type tableur pour résoudre des problèmes de statistique portant sur de grands ensembles de données.

CONTENU DE L'UE

Le tableur fait partie des logiciels de base qui doivent être maîtrisés par tout professionnel. Il s'agit d'un outil indispensable en matière de gestion de données.

Les nombreux exercices réalisés au cours permettront de maîtriser les techniques de mise en forme, les formules, l'adressage, les fonctions de base, les filtres et les graphiques.

- I. Bases Excel**
Mise en forme
Formules simples

Références relatives, semi-relatives, absolues
Fonctions (mathématiques/statistiques)
Graphiques

II. Exercices de statistique avec Excel

Résolution de problèmes en lien avec le cours de statistique (tableaux de distribution, calcul de paramètres d'une série univariée, graphiques, régressions)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Cours Bardon (<http://www.coursbardon-microsoftoffice.fr/>)
- <https://support.office.com>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☒ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie	☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-2				10 %	90 % *		Report	90 % *	

Autres (à préciser) :
(*) sur ordinateur

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : ALGO-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : charlotte.regnier@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capables de :

- Reconnaître le but d'un algorithme non commenté
- Rédiger un algorithme fonctionnel et le coder en Python
- Produire un algorithme à l'aide de blocs

CONTENU DE L'UE

Après avoir introduit l'intérêt et le but d'un algorithme, nous plongerons dans le vif du sujet en commençant rapidement à coder en Python. Ensuite, nous élargirons notre champ en codant d'une autre manière (à l'aide de blocs, ...).

1. Découverte des algorithmes (lecture, modification, écriture)
2. Codage en Python
3. Codage à l'aide de blocs (Scratch, ...)
- (4. Projets)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- ☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Cours en ligne de Pierre Giraud (<https://www.pierre-giraud.com/python-apprendre-programmer-cours/>)
- Logiciel Wing 101
- Programmation par blocs (scratch.mit.edu)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ALGO-2				30 %		70 %	Report		70 %

Autres (à préciser) :

En cas de cours uniquement à distance, la répartition de la pondération peut être adaptée.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen par visioconférence sur Teams et un travail à rendre sur Moodle.

Volume en Crédits : 3 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : TNUM-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : agnes.boniver@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

CONTENU DE L'UE

Cette UE constitue une introduction à la notion de statistiques et de probabilités.

Son objectif principal est d'étudier les éléments de base en vue de comprendre et d'interpréter des informations statistiques.

1. Statistique descriptive à une variable
2. Statistique descriptive à deux variables (méthode d'ajustement)
3. Dénombrement : analyse combinatoire
4. Probabilité : généralités
5. Probabilité : étude des lois théoriques.

A la fin de l'activité, l'étudiant sera capable de

- Maîtriser les notions de traitement des données.
- Appliquer les notions de probabilité pour résoudre des problèmes de dénombrement.
- Posséder un regard critique vis-à-vis de certaines interprétations statistiques.
- Utiliser les modèles théoriques pour ajuster les données observées.
- Analyser l'étude de traitement des données effectuées dans le cours de mathématiques dans le secondaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Statistique pour l'économie et la gestion: ANDERSON-SWEENEY-WILLIAM (De Boeck)

Théorie et application de la statistique MURRAY-SPIEGEL (Schaum)

Statistique théorique et appliquée (I): P. DAGNELIE (De Boeck)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TNUM-2				20 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen à distance.

Volume en Crédits : 20 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Stages/AFP	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE Stages-2)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :		☐ Non ☒ Oui (UE DIFF & UE EPP)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : agnes.boniver@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de maîtriser sa matière (mathématique) et la didactique associée dans les différents niveaux d'apprentissage demandés.
(voir compétences)

CONTENU DE L'UE

Stages :

Un stage dans l'enseignement spécialisé (2 semaines à raison de 16h/semaine)

Un stage dans l'enseignement général (4 semaines à raison de 16h/semaine)

Un stage dans l'enseignement technique et professionnel (4 semaines à raison de 18h/semaine)

À la fin de son cycle, l'étudiant devra avoir enseigné de la 1^{ère} à la 3^{ème} année (tous niveaux confondus)

AFP :

Différents ateliers sur divers thèmes :

- Préparation de leçons
- Découverte du matériel utilisé dans l'enseignement spécialisé
- Table ronde : enseignement spécialisé
- Table ronde : enseignement technique et professionnel
- Activité mathématique
- Atelier sur l'enseignement différencié
- Évaluation de stage
- Construction d'un site internet pour les mathématiciens
- Entretien avec l'Inspectrice de mathématique
- Chambre d'enseignement

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (enseignement, ateliers de travail)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Différents programmes et ouvrages mathématiques, documents officiels de la Fédération Wallonie Bruxelles et des intervenants extérieurs pour les tables rondes

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages/AFP				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

Par défaut, la note globale de l'UE sera la note de synthèse des différents stages.

Cependant, la présence aux AFP est obligatoire et tout manquement à ce niveau pourra influencer négativement la note globale de l'UE.

L'étudiant devra, pour enseigner, avoir obligatoirement une préparation de leçon. Celle-ci devra être rendue dans les délais demandés par le maître de stage et tel que cadré dans la Convention de stage.

Toute absence au stage devra être signalée et justifiée, aucun retard ne sera accepté.

Il devra respecter toutes les règles de déontologie. Tout manquement sera pénalisé d'un arrêt de stage.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, endéans le cadre de la « Circulaire 7829 relative aux modalités d'organisation des stages » (10-11-2020 ; Chap. C.1), les précisions suivantes sont à envisager pour appréhender la notion de 'stage', sa supervision et sa validation :

- Les prestations de terrain intègrent le travail pédagogique réalisé tant en **distanciel** qu'en **présentiel**, sur le lieu de stage, en cas d'organisation « hybride » des cours ou de dispositif d'enseignement à distance (en lien avec les circonstances).
- Les visites de stage sont comprises comme des **supervisions individuelles** au sens large (pouvant par exemple donner lieu à des entretiens en visioconférence, faisant référence à une préparation de leçon préalablement fournie ou autre dispositif méthodologique / pédagogique antérieurement communiqué).
- Une implication de terrain peut être compensée par un investissement dans des '**activités d'intégration professionnelle**' mises au point qui seront, le cas échéant, spécifiquement proposées dans le continuum des AFP (l'axe d'AIP complémentaire aux stages).

Pour valoriser à sa juste mesure le dispositif global relatif à cette UE, un document nommé « *Annexes particulières à la farde de stage pour cette année académique 2020-21* » a été diffusé (reprenant trois sections inédites : *Compte-rendu des supervisions distancielles de stage ; Investissements de terrain extra-disciplinaires & parascolaires ; Relevé d'activités d'intégration professionnelle*). Les éléments pointés pourront ainsi être pris en compte dans la synthèse finale de **Conseil de classe didactique**.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : DIFF	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (UE Stages/AFP & UE EPP)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : cecile.tondu@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de

- Distinguer les différentes formes d'enseignement
- De connaître les différentes filières
- D'argumenter ses choix en fonction du type d'enseignement, du type de classe et du type d'élève
- De repérer différents troubles du comportement (Dys- toc-TDA. ...)

Il devra argumenter ses choix didactiques en fonction des thèmes abordés au cours.

CONTENU DE L'UE

Chapitre 1

1. L'enseignement technique et professionnel.
 - A. Un peu d'histoire
 - B. Les humanités techniques
2. L'enseignement à distance
3. Finalités de l'enseignement de promotion sociale
4. L'enseignement en alternance
5. Certification

Chapitre 2

L'enseignement spécialisé

1. En préalable, quelques définitions
2. Structure de l'enseignement spécialisé
3. Diverses affections présentes....
4. PIA
5. Ecole inclusive

Chapitre 3

Enseignement obligatoire en Communauté Française

Chapitre 4.

L'enseignement différencié.

1. Introduction
2. Aspects théoriques
3. Les fondements de la pédagogie différenciée
4. Les types de différenciations
5. Où ? Quand ? Comment pratiquer...
6. Quelles sont les conditions de réussite pour l'apprenant...

Chapitre 5.

Quelques concepts fondamentaux

Quelques voies d'allègement de l'inconscient

Quelques problèmes rencontrés dans les classes

Les principales obsessions et compulsions

Les personnalités difficiles

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (PP Film)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Dacco Pierre : « Les triomphes de la psychanalyse »
Marabout, Belgique, 1977.
Flem Lydia : « La vie quotidienne de Freud et de ses patients »
France Loisirs, Paris, 1986.
Lacoste Patrick : « La sorcière et le transfert »
ed. Ramsay, 1987.
Larousse : « Dictionnaire de la psychologie »
France Loisirs, 1993.
Morel Corinne : « Abc de la psychologie et de la psychanalyse »
France Loisirs, 1995.
Universalis : « Dictionnaire universalis »
Névroses et psychoses.
Universalis France, 1195.

Cours de J.C. Rondal : « Psychologie générale »
Notes de l'année 1985.
Revue : « Sciences Humaines »
N°52, juillet 1995.
« Prof » n° 14,21,22
« Cerveau-psycho » janvier 2014
Fascicules édités par la Fédération Wallonie-Bruxelles
PP sur l'enseignement spécialisé Fédération Wallonie -Bruxelles

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
☐ Travaux en autonomie	☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Ateliers, travaux de groupe	☒ Autre (PP Film)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DIFF			50 %		50 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Au Q1 : examen oral sur « Teams » avec horaire de passage organisé avec les étudiants, si les conditions le permettent examen écrit en présentiel en juin pour le Q2.

L'examen de septembre dépendra des conditions sanitaires (oral ou écrit ?)

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : IAC	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : muriel.vansimaey@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- ⇒ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- ⇒ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- ⇒ Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- ⇒ Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle ;
- Être capable d'intégrer l'art et la culture de façon significative dans les apprentissages de toutes disciplines ;
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel' ;
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre ;
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art (aussi en musique et arts de la scène), aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel, aux cultures numériques, scientifiques ;
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence ;
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images ;
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (culture patrimoniale et cultures populaires, urbaines, rurales, dominantes, minoritaires...) et la Culture ;
- Explorer, comprendre (la culture - la Culture) ; cours, ateliers, visites, des rencontres tant intra qu'inter-culturelles.

CONTENU DE L'UE

- Susciter une analyse réflexive sur l'art et la culture (les cultures), les enjeux de la culture à l'école et sur la citoyenneté.
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).
- Participer activement aux activités proposées qui seront adaptées aux condition sanitaires.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ouvrages d'Art, dossiers pédagogiques, revues, CD seront à la disposition des étudiants (en classe) en relation avec le thème abordé. Une liste de sites à découvrir sera également fournie à la fin de chaque séquence. La bibliothèque de l'école propose des livres de référence récents. Ressources documentaires : dossiers pédagogiques, fiches pédagogiques en lien avec les visites et cinéma.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra ☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IAC					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

COURS A : 100 % ÉCRIT

Soit en version numérique ou présentiel selon la situation sanitaire.

COURS B : 100 % ÉCRIT

L'examen sera accompagné d'une production ÉCRITE, la forme de l'examen sera définie avec les étudiants en fonction de la situation sanitaire.

LA PARTICIPATION ACTIVE AUX VISITES SERA VALORISÉE LORS DE L'EXAMEN.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

- Le cours se donnera en tout ou en partie à distance, selon les modalités de chaque professeur et l'évolution de la situation sanitaire.

- Le cours comprend également des visites (en présentiel, en autonomie et/ou en virtuel).

- L'examen écrit (cours A et B) pourrait éventuellement s'organiser à distance en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Volume en Crédits : 9 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MATH-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :		☒ Non ☐ Oui (...)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : olivier.gilson@hech.be	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [**Formation mathématique de base, y compris sa didactique : Algèbre linéaire, Analyse, Nombres complexes, Trigonométrie**](#)
- [**Formation mathématique de base : Algorithmique et utilisation des calculatrices et de logiciels**](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Algèbre liné., Analyse, Nbres complexes, Trigonométrie	90	10 %	25 %	15 %	8 %	32 %		Report	57 %	15 %
Algorithmique	10			10 %						10 %

Autres (à préciser) :

Les examens oraux pour les deux activités consisteront en une épreuve intégrée.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une moyenne pondérée d'UE de 10/20 au minimum

	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-3		
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base - 3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Algèbre linéaire, Analyse, Nombres complexes, Trigonométrie			
	Langue d'enseignement :	☒ Français	☐ Autre (...)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 135h			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- I. **Éléments de trigonométrie (Q1)**
Relations dans les triangles rectangle
Nombres trigonométriques d'un angle
Formules trigonométriques
Applications
- II. **Les nombres complexes (Q1)**
Définition - représentations algébrique et trigonométrique
Opérations
Équations
- III. **Algèbre linéaire (Q2)**
Les matrices
Déterminants d'une matrice carrée
Matrice inverse
Rang d'une matrice
Systèmes linéaires
Applications
- IV. **Analyse (Q2)**
Théorème de l'Hospital
Étude des fonctions logarithme, exponentielle et associées
Approximation polynomiale et Théorème de Taylor
Primitives
Calcul intégral
Notions d'analyse numérique
Équations différentielles linéaires à coefficients constants
- V. **Didactique (Q1)**
Création d'activités d'apprentissage
Construction d'exercices
Élaboration d'une évaluation en concordance avec la matière vue
...

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- I. **Éléments de trigonométrie**
Connaître une culture de l'histoire de la trigonométrie.
Étudier les nombres trigonométriques d'un angle.
Débattre sur les méthodologies de l'enseignement de la trigonométrie en secondaire inférieur.
Utiliser les transferts possibles vers d'autres matières (ex: physique: optique géométrique).
- II. **Les nombres complexes**
Étudier les nombres complexes et leurs propriétés.
Appliquer la théorie des nombres complexes pour démontrer les formules de trigonométrie.

III. Algèbre linéaire

Acquérir les notions de calcul matriciel en vue de résoudre les systèmes linéaires.
Appliquer l'algèbre linéaire dans des applications de la vie de tous les jours. (programmation linéaire, chaîne de Markov, théorie des jeux...).

IV. Analyse

Réaliser l'étude d'une fonction exponentielle ou logarithmique.
Déterminer l'approximation polynomiale de fonctions.
Déterminer la primitive d'une fonction et calculer des intégrales simples.
Résoudre des équations différentielles linéaires à coefficients constants.

V. Didactique

Débattre sur la didactique de l'enseignement secondaire inférieur.
Acquérir un esprit critique en regard de diverses sources bibliographiques et diverses méthodes numériques en vue de rédiger son propre cours.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Traité de trigonométrie : N.J. SCHONS - La Procure (1963)
- Trigonométrie rectiligne : V. HERBIET-P.DE VAERE - AD Wesmael-Charlier
- Trigonométrie : SWOKOWSKI- De Boeck Université. (1998)
- Algèbre linéaire, Théorie, Exercices et Applications, Lay (de Boeck) (2004)
- Manuels et guides méthodologiques utilisés dans l'enseignement secondaire.
- Bastin F., Mathématiques générales (A), Notes de cours destinées à la 1ère année du baccalauréat en Biologie, Chimie, Géographie, Géologie, Informatique, ULg, 2005-2006.
- Grupo Zeroallazero, Au-delà de toute limite, Parcours didactique pour enseignants audacieux, CREM asbl, 2009.
- Schmets J., Analyse mathématique, notes de cours de la première candidature en sciences mathématiques ou en sciences physiques, Université de Liège, Editions Derouaux, 1993.
- Wuidar J., Analyse mathématique, 1ère partie, syllabus destiné aux élèves de 5ème année secondaire au Petit Séminaire Saint-Roch Ferrières, 1994.
- Wuidar J., Analyse mathématique, 2ème partie, syllabus destiné aux élèves de 6ème année secondaire au Petit Séminaire Saint-Roch Ferrières, 1995.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-3 : Algèbre liné., Analyse, Nbres complexes, Trigonométrie	90	10 %	25 %	15 %	8 %	32 %		Report	57 %	15 %

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance et un examen oral par visioconférence (en janvier) et en deux examens à distance (en juin).

 CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : MATH-3		 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
		Intitulé complet de l'UE : Formation mathématique de base - 3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Algorithmique et utilisation des calculatrices et de logiciels			
	Langue d'enseignement :	☒ Français	☐ Autre (...)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 15h			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours donne l'occasion de se mettre en recherche d'outils numériques susceptibles d'enrichir l'enseignement des mathématiques au degré inférieur du secondaire et améliorer/faciliter l'apprentissage des élèves.

« L'outil n'est rien sans le geste qui l'accompagne » (Leroy-Gourhan) : il faut prendre le temps nécessaire pour découvrir les fonctionnalités de ces outils et apprendre à s'en servir correctement et efficacement.

L'accent est mis sur l'utilisation qui est faite de ces outils : évaluer les plus-values, introduire l'outil au bon moment, etc.

Nous utiliserons des outils spécifiques tels que Géogebra, Dudamath, ... d'autres plus généralistes mais aussi des solutions sur mesure.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de ce cours, vous serez capables d'enrichir votre démarche didactique par l'utilisation efficace et réfléchie d'outils numériques améliorant la compréhension des concepts mathématiques enseignés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

SAMR, Puentedura 2010

TPACK framework, Mishra and Koehler's 2006

ASPID, Karsenti 2014

Apprendre avec le numérique, Amadiou & Tricot 2014

Les TICE en classe, mode d'emploi, 2014

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-3 : Algorithmique	10			10 %						10 %

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve intégrée consistera à un examen oral par visioconférence.

Volume en Crédits : 16 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : TFE	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : aurelia.castillejos@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

- Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
- Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
- Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique) ;
- Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique ;
- Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;
- Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;

7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique) ;
9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
 - a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
 - b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
 - c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
 - d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maîtrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique) ;
12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.

Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE ?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible
- ...

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Guide TFE, supports divers utilisés par le prof d'IRE, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Département pédagogique 1 (2020). *Le travail de fin d'études*. HECh : Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra ☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Autre (activités proposées dans le cadre des séminaires/modules/cours d'IRE pouvant inclure une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessus)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les modalités de remise du TFE (lieu et canal de dépôt, version papier ou numérique, etc.) ainsi que de défense orale (présentielle ou distancielle) pourraient être adaptées et - le cas échéant - communiquées via note de service, sans pour autant adapter les mentions du présent Profil d'enseignement.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : SOPOED	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : bertrand.montulet@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable :

- d'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- d'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- d'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, ...)

CONTENU DE L'UE

Le cours est organisé en quatre parties. La première expose les fondements de l'analyse sociologique et de l'analyse politique. La seconde développe les théories sociohistoriques de la naissance du système institutionnel d'éducation au XIX^{ème} siècle en lien avec l'émergence des catégories sociales de l'enfance et, au XX^{ème}, de l'adolescence. Il expose également les éléments historiques fondant les formes contemporaines de l'organisation de l'éducation en Belgique. La troisième partie reprend les analyses concernant les valeurs de l'école et les théories relatives à la question de la Reproduction sociale et scolaire. Elle envisage également la « classe » comme lieu de relations sociales. La quatrième et dernière partie développe la structure institutionnelle actuelle de l'enseignement en Communauté Française, les tendances de fond de l'évolution de l'enseignement et les grands débats en cours dans l'enseignement (redoublement, mixité, neutralité, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ARIES P., *L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, 1960
BECKER H., *Outsiders-une étude de la déviance*, Métailier, 1997
BOUDON, R. *L'inégalité des chances*, Arman Collin, 1973
BOURDIEU P. *La Distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *Les héritiers—Les étudiants et la culture*, Minuit, Paris, 1964.
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La reproduction—Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970.
BREMONT J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, 1990,
CAPUL J-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 1999, p.281.
CRAHAY M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, 2012
DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, De Boeck, 2001, p.234.
DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
DELCOURT J., Syllabus de « *Sociologie de l'éducation* », UCL. 1986, Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. *Le système scolaire*, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
DURAND, J.P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989
DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1973
Fédération Wallonie-Bruxelles : *Les indicateurs de l'enseignement -annuel*
GAUCHET M., *L'école à l'école d'elle-même –contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique*, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1989.
HALBERSTAM David, *Les fifties –La révolution américaine des années 50*, Seuil, Paris, 1995, pp.352-353.
MINCKE C., MONTULET B. *La société sans répit – La mobilité comme injonction*, Ed. de la Sorbonne, 2019
MONTULET B., 2002-2003 *Introduction à la Sociologie*, candidature en Droit, FUNDP, 174p.
MORIN E, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014.
RAYOU P., *Sociologie de l'éducation*, Que sais-je ? PUF. 2015,
REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., *Introduction à la sociologie*, Syllabus 2006-2007, ULB,
STOETZEL, *Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne*, PUF, Paris, 1992
THELOT C., *Tel père, tel fils? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982
VAN HAECHT A., *L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation*, De Boeck, 1998
VOYE L., *Sociologie -Construction du monde, construction d'une discipline*, de BOECK, 1998

Autres sources :

CRISP: http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilierhttp://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=

Sciences Humaines, « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation? », n° 153, Octobre 2004.

Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.

D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, Prof, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
☐ Travaux en autonomie	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	☒ Autre (E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SOPOED		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En vue d'assurer un niveau d'acquisition de compétence correct, l'examen s'effectue sur 23 points. Une note de 13/23 équivaudra à un 10/20 comme note finale du cours. Les précisions sur le système d'évaluation seront expliquées lors des séances de cours.

En cas d'évaluation à distance due à la gestion sanitaire, l'évaluation s'effectuera par le biais de la plateforme Moodle où le questionnaire et les consignes seront disponibles. Les formulaires d'examens complétés devront également y être déposés au format PDF.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas de dispositifs sanitaires dus à la crise du Covid 19, les indications relatives au déroulement du cours à distance seront centralisées sur la plateforme Moodle à l'adresse du cours. Le cas échéant, ces indications renverront à la plateforme Teams, à une vidéo, un document powerpoint ou à tout autre support accessible en ligne, adéquat.

Différents documents complémentaires facultatifs y seront également disponibles.

Pour ce faire, les étudiants auront à s'inscrire dès le début du quadrimestre sur le cours électronique disponible sur Moodle.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : NEUTR	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 2(a) : Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 2(b) : Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 2(c) : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
 3(a) : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
 3(b) : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
 5(d) : Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne".
 L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques.

Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs :

- souci de diffuser une information critique ;
- faire preuve de tolérance et promouvoir les droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme.

- Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.

- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale au groupe classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Documentaires vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12>).
- Projets pédagogiques des différents réseaux d'enseignement.
- Articles de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.

La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (projection commentée de documentaires vidéos) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NEUTR	100 % *						100 % *		

Autres (à préciser) :

*Il n'y a pas d'examen formel. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...) qui sont obligatoires. Si l'investissement dans le dispositif de formation s'avère positif, la note d'UE déposée consistera en un 20/20. Dans le cas inverse, la notation qui déplorera un manque de présence active et/ou d'implication dans les travaux demandés consistera en un 0/20, empêchant de valider l'unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le dispositif et l'évaluation seront identiques qu'ils se déroulent en présentiel ou à distance, en regard de l'évolution de la situation sanitaire.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : ÉPIST	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : vincent.furnelle@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- (3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- (4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique (...) : (4a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; (4c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; (4c) Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; (4d) Apprécier la qualité des documents pédagogiques.
- (5) Développer une expertise dans les contenus enseignés (...) : (5a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Distinguer et définir les différents types de « discours de vérité » qui animent l'humanité et lui-même (mythos – doxa – logos) afin notamment d'identifier l'exigence scolaire (diffusion du logos, du savoir scientifique).
- Définir ce qu'est la science, son mode de fonctionnement (ses exigences et manières de fabriquer du savoir) autant que les grandes lignes de son histoire.
- Mettre en question et vérifier ses propres présupposés et convictions (attitude critique) sur un sujet et se nourrir aux sources fiables d'information et de savoir. => S'initier à l'analyse critique des médias : s'informer, distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, etc.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'épistémologie vise à construire une réflexion critique autour des notions générales de « connaissance » et de « vérité ». À travers une approche historique et philosophique, Il envisagera les différents modes de pensée humains (mythos, doxa, logos) et les modalités à travers lesquelles l'homme construit ses savoirs. Le cours insistera

sur la manière scientifique d'y répondre, sur la spécificité de la science, et sur l'importance pour un enseignant de rester non seulement attentif à celle-ci mais capable de s'y nourrir.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre purement indicatif :

- Extraits de textes philosophiques permettant de distinguer la pensée rationnelle de l'opinion ou de la pensée mythologique : Platon (« La République », extrait du Livre VII : L'allégorie de la caverne), Descartes, Bachelard, Ch. Pépin, ...
- Kant, E, « Critique de la raison pure », (trad. Tremesaygues et Pacaud), PUF, 1986
- Revue « Philéas & Autobule » (rubrique « BD Histoire des sciences »)
- Sites, journaux et revues scientifiques et de vulgarisation scientifique, y compris pour enfants (ex. « Science et vie Junior »)
- Jean Marc Lévy-Leblond, "A quoi sert la science", coll. petites conférences, Éd. Bayard, Paris, 2008
- G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
- L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Jarrosson B., *Invitation à la philosophie des sciences*, Seuil, 1992.
- Russ J., *Dictionnaire de Philosophie*, Armand Colin, 2000.
- Brune E., *L'unité de la connaissance*, Bernard Gilson éditeur, 2002.
- Chalmers A. F., *Qu'est-ce que la science ? La Découverte*, 1987.
- Documentaire : "Le Big-Bang, mes ancêtre et moi" de F. Guérin et E. Leconte, Arte, 2012.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ÉPIST		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail écrit dont les consignes seront précisées au cours.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : TNUM-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : agnes.boniver@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

CONTENU DE L'UE

0. Rappels des distributions de probabilités théoriques
1. Distributions d'échantillonnage
2. Estimations
3. Premières notions de tests d'hypothèses (Tests de conformité -Tests de comparaison -Test du khi carré)

Au terme de l'unité, l'étudiant sera capable de

- Maîtriser les notions élémentaires de l'inférence statistique.
- Appliquer les notions de statistique de base et de probabilité pour estimer les paramètres de la population.

- Interpréter des données statistiques.
- Poser un regard critique vis-à-vis de certaines interprétations statistiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Statistique pour l'économie et la gestion : ANDERSON-SWEENEY-WILLIAM (De Boeck)
 Théorie et application de la statistique MURRAY-SPIEGEL (Schaum)
 Statistique théorique et appliquée (I) : P. DAGNELIE (De Boeck)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra ☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TNUM-3	20 %	80 %					Report	80 %	

Autres (à préciser) :

De petites évaluations écrites, à cahiers ouverts, sont effectuées en fin de chapitre en vue de mesurer les acquis et interviennent dans l'évaluation continue.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen à distance.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : EPP	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Français ☐ Autre (...)		☐ Non ☒ Oui (UE Stages/AFP & UE DIFF)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : christophe.winkin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de (d'):

- Élaborer son projet professionnel à partir des éléments de réflexion qui alimentent son dossier enseignant
- Témoigner d'une capacité à s'autoévaluer en référence aux compétences prescrites au niveau légal
- Rencontrer des personnes ressources et s'informer sur le métier pour réussir au mieux son insertion professionnelle future
- Rédiger lettre de motivation et CV

CONTENU DE L'UE

Situé en fin de formation, cette activité incite les étudiants à définir leur projet professionnel, à le comparer à celui qu'ils avaient en début de formation. Elle prolonge le dossier de l'enseignant afin de le compléter et de planifier la recherche d'emploi et la formation continuée. Constituant une transition entre les études et la profession, elle jette les bases d'une insertion professionnelle réussie.

- ⇒ les 7 compétences des enseignants et les 6 axes (cf doc "Devenir enseignant")
- ⇒ la lettre de motivation et le cv
- ⇒ les différentes passerelles
- ⇒ les documents de CF pour postuler

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Document de la CF : "Devenir enseignant"

Document de la CF: "Petit guide du jeune enseignant"

Notes de cours sur la rédaction de la lettre de motivation et du CV

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPP				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, le travail sera envoyé par mail (déposé sur TEAMS) et il ne sera pas défendu oralement.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : COPE	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.
- ...

CONTENU DE L'UE

- Étude critique des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Étude critique des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Étude critique de la pédagogie par compétences.
- Étude critique de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Étude critiques de ... sujets en fonction de l'actualité
- ...

+ documentaires vidéos

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

A horizontal number line with 10 equal intervals. The first interval is shaded gray, representing the number 1. The number 1 is written below the first tick mark.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail écrit à rendre par mail.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MÉTIC-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : carine.latour@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

=> Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

=> Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'apprenant devra être capable :

- d'utiliser des outils TICE gratuits pour produire des leçons pédagogiques.
- de concevoir et réaliser ses propres supports pédagogiques multimédias.

CONTENU DE L'UE

1. L'usage des TICE au service de son dispositif d'apprentissage
2. La sémantique de l'image
3. La conception et la réalisation d'une capsule de présentation vidéo
4. La conception et la réalisation d'un site WEB pédagogique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.

« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.

« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.

« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.

« Compétence Micro » : www.compétence

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-3				30 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'étudiant(e) est tenu(e) de déposer, dans la rubrique des devoirs Teams, au terme de chaque module, son TP réalisé de façon individuelle. Par ailleurs, en cas d'absence dûment justifiée, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date des dépôts des devoirs mentionnés dans TEAMS), le TP pour lequel elle/il est excusé(e). Les consignes sont chaque fois précisées dans Teams. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début du quadrimestre afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.

En cas d'échec, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet qui constitue l'examen écrit du cours. À noter également que, dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas envoyé dans les délais prescrits le lien de son site, il/elle sera qualifiée d'Absent(e).

La note finale intègre les appréciations des TP (applications), l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage organisées en synchrone et en asynchrone, ainsi que le projet faisant office d'examen (site WEB pédagogique).

En outre, le travail annuel sera uniquement valorisé dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site internet.

L'investissement effectivement fourni pour les TP sera intégré à l'évaluation finale du cours à hauteur de 30 % de la note globale. Le bilan de ces TP n'est pas améliorable entre les deux sessions d'examens. En seconde session, seule sera prise en considération l'évaluation obtenue pour le site.